



## APPEL DE L'INTERSYNDICALE FONCTION PUBLIQUE

Ce n'était pas arrivé depuis 10 ans : l'intersyndicale Fonction Publique **au grand complet** appelle à une journée d'actions (grève et manifestations) **le 10 octobre 2017**.



Depuis l'arrivée du nouveau gouvernement, les mesures négatives s'accroissent pour les agent.e.s de la Fonction publique : gel

de la valeur du point indice, rétablissement de la journée de carence, perspective de 120 000 suppressions d'emplois sur les 3 versants de la Fonction publique...

Et contrairement à l'engagement fait aux agent.e.s public.que.s par Emmanuel Macron dans le cadre de sa campagne présidentielle : "J'augmenterai votre pouvoir d'achat, comme celui des salariés des entreprises : vous paierez moins de cotisations et votre salaire net sera augmenté d'autant", la hausse de la CSG (contribution sociale généralisée) se traduira au mieux par une simple compensation dans la Fonction publique, c'est à dire sans gain de pouvoir d'achat pour les agent.e.s !

Ainsi, toutes ces mesures vont impacter fortement et négativement le pouvoir d'achat de plus de 5,4 millions d'agent.e.s public.que.s et fragilisent les services publics rendus aux usagers. C'est inacceptable.

C'est totalement injuste pour les agent.e.s, et c'est totalement inefficace pour une Fonction publique de moins en moins attractive dans de nombreux secteurs. Ces mesures ne contribuent en rien à l'amélioration de la qualité des services publics. Services publics au sujet desquels nos organisations syndicales rappellent leur demande d'un débat de fond sur ses missions s'appuyant sur le bilan des réformes déjà engagées. Enfin, nos organisations rappellent leur attachement au code des pensions civiles et militaires et seront très vigilantes sur la future réforme des retraites annoncée pour l'ensemble des agent.e.s public.que.s.

**C'est pour faire entendre ces profonds désaccords que les organisations syndicales appellent toutes et tous les agent.e.s à la grève, aux manifestations ou rassemblements (selon des modalités définies par les différents secteurs) pour se mobiliser le mardi 10 octobre prochain, date choisie par le ministre pour la tenue d'un rendez-vous salarial.**

Elles exigent une véritable négociation salariale qui aboutisse à une réelle reconnaissance du travail, des missions et de l'engagement professionnel des agent.e.s par une augmentation du pouvoir d'achat et la

revalorisation des carrières, le non rétablissement de la journée de carence et les moyens nécessaires pour permettre aux agent.e.s d'exercer leurs missions de services publics.

## CSG : NOUVEAU HOLD-UP SUR LE POUVOIR D'ACHAT DES FONCTIONNAIRES

Le 13 septembre 2017, un groupe de travail s'est tenu sur la hausse de 1.7 point du taux de la CSG et sur les modalités de compensation envisagées pour les agents publics.

La première mesure envisagée par l'administration est la suppression de la CES de 1 % à laquelle, par ailleurs, l'ensemble des fonctionnaires ne sont pas assujettis.

Afin de couvrir l'intégralité de la hausse de la CSG, une indemnité pourrait être attribuée dans les conditions et selon des modalités fixées par décret sous réserve que leur première nomination ou leur recrutement en qualité d'agent public soit intervenu avant le 1er janvier 2018.

En clair, seuls les fonctionnaires du "stock" seraient concernés.

Après avoir annoncé dès le début de la réunion que cette indemnité serait dégressive, l'administration, devant le tollé des syndicats, a rétrogradé en précisant que ce n'était qu'une piste de réflexion.

Force est de constater que les promesses de campagne (voir article précédent) n'engagent en rien le Président élu.

**FO** a fermement dénoncé ce montage compensatoire qui ne répond en rien aux attentes des agents.



## PPCR : IL MANQUE DE L'ENCRE DANS LE STYLO DU MINISTRE ???

Le 15 septembre, nous étai annoncé que le Ministre de l'Action et des Comptes publics venait de signer les décrets et arrêtés de transposition du protocole PPCR des personnels de catégorie A, prévu sur 2017 qui du coup auraient dû être publiés rapidement...

Cela donnait un peu d'espoir à ces collègues qui pouvaient espérer se voir reclassés dans la nouvelle grille avant la fin de l'année.

Nous apprenons ce matin que selon des informations émanant de la Fonction Publique, les décrets PPCR de la DGFIP, des Douanes et les attachés INSEE ne sont pas encore signés pour des raisons purement matérielles mais le seront en début de semaine prochaine, .... nous dit-on.

La Direction générale interrogée par nos soins ne nous a fourni à ce stade aucun élément nouveau. **Affaire à suivre...**

